

SURGÈRES-SAINTES : Etape 1 : SURGÈRES-ST SAVINIEN : (1/2)

1- Départ du parvis de l'église. Tourner le dos à l'église et se diriger à gauche puis à droite, passer sous le porche. Prendre l'allée immédiatement à gauche sur 50 m puis suivre l'allée qui longe un petit canal (de l'autre côté du canal on voit un camping qui héberge les pèlerins) pour déboucher sur un terre-plein que l'on traverse en diagonale vers la gauche pour passer un petit pont en bois, ce qui permet de rejoindre la rue de l'abreuvoir. Tourner à droite rue de l'abbaye puis à gauche au stop sur la rue Raymond Péraud que l'on suit sur 150 m .

2- km 1,0 : Avant le N°24 au croisement de la rue de Chervettes prendre celle-ci à gauche . (chemin vers St Jean d'Angély, fléchage St Jacques. Coquille Européenne) On sort de Surgères par la C1. Ne pas prendre la rue Jean Paul Bernard.

3- km 2,2 : A la patte d'oie : laisser le chemin de terre à droite et prendre en face la petite route marquée « circuit des sources », (piste cyclable) et abandonner le chemin balisé vers St Jean qui file à gauche. Au marquage bleu suivant, laisser chemin de terre à droite et continuer tout droit. Au croisement avec la D211, prendre le chemin de terre, tout droit. Au croisement suivant, continuer à gauche à travers bois. (On passe devant une maison isolée au portail blanc)

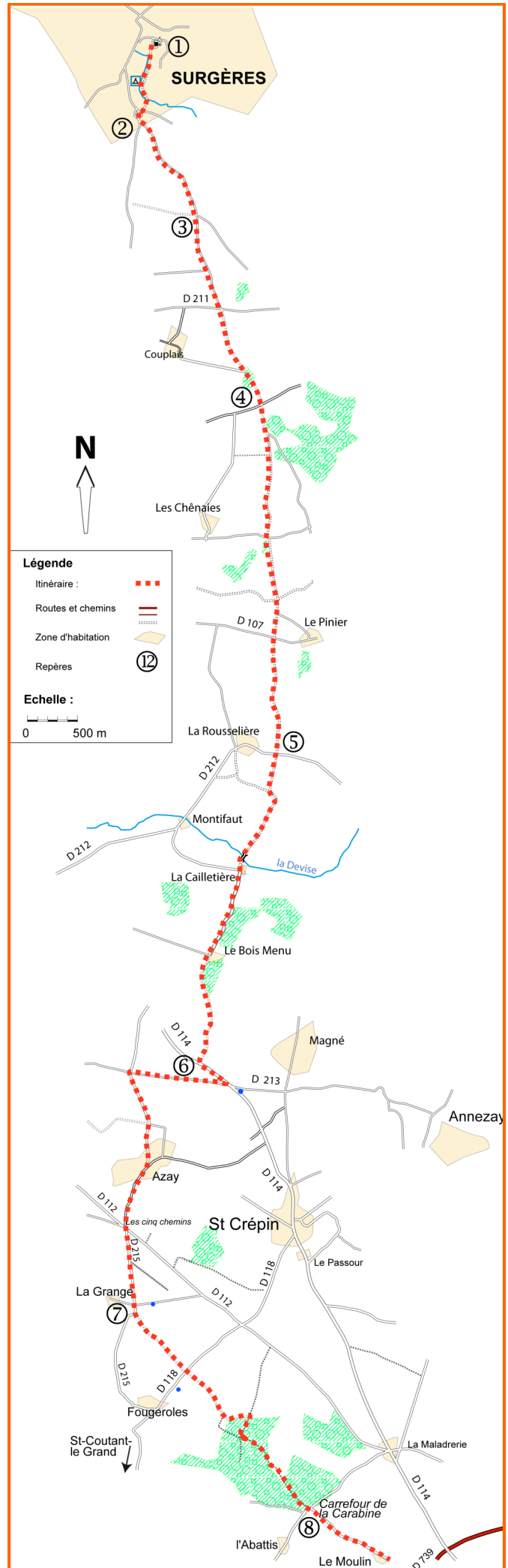
4- km 4,1 : Au croisement avec petites routes goudronnées, laisser circuit des sources à gauche et aller tout droit. A 200 m, à la sortie d'un virage : un Y, prendre à droite le chemin de terre. Continuer tout droit sur 3,5km.
Vous traverserez deux routes goudronnées avant d'arriver...

5- km 7,5 : A la troisième route goudronnée, prendre tout droit le chemin de terre. A 300 m, (*)tourner à gauche sur 100 m, puis à droite, chemin herbeux (haie sur la droite du chemin) : 600 m plus loin, on passe sur un petit pont, halte ombragée...continuer tout droit, on passe devant une ferme sur la gauche (borne VTT circuit 9) et on continue tout droit par le chemin empierré, puis herbeux. Le chemin passe devant une propriété : « le Bois Menu », continuer tout droit.

(*) si on tourne à droite, puis à gauche on atteint la route D212 que l'on suit à gauche, on atteint l'accueil paysan de Montifaut qui reçoit les pèlerins.

6- km 10,8 : Prendre la D114 à gauche en direction du château d'eau. 250m prendre à droite la route goudronnée et continuer sur 1km en ligne droite. Prendre à gauche. On arrive à AZAY : prendre à droite la rue du centenaire (abri bus) et traverser le village. A la sortie : carrefour en Y, aller tout droit. A 300m borne VTT continuez tout droit jusqu'au carrefour « les 5 chemins ». Traverser la D112 et prendre la D215 en direction de St Coutant le Grand

7- km 14,6 : A 800m carrefour borne VTT, aller tout droit à 100 m, virage : prendre tout droit le chemin blanc en montée (borne VTT). A 900m carrefour avec la D118 (borne VTT), aller tout droit. (Rester sur le chemin blanc) A 600 m, laisser le sentier à droite et prendre à gauche, et longer le bois sur 300m. au carrefour en T, borne VTT, prendre à droite : on rentre dans le bois. A 200m laisser balisage VTT et prendre à gauche. Traverser le bois sur 800m jusqu'au carrefour de la carabine.



Ce circuit vous est présenté sans les garanties sur les modifications de dernière minute et indépendantes de notre volonté, merci de nous signaler tout souci...

www.compostelle17.fr

FA 2.4.1. mai 2016

ne pas jeter sur la voie publique